

LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du jeudi 11 septembre 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 4 septembre 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à La City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h23

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO (à compter de la question n° 26), M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE (jusqu'à la question n°86 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 46), M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°3 et jusqu'à la question n° 79 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 52)

Etaient absents : M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Gilles ORY, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. André TERZO

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Gilles ORY donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. André TERZO donne pouvoir à M. Christophe LIME, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 51 incluse)

VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2025

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Catherine Barthelet secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 12 juin 2025 joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2. Garanties d'emprunts - Compétence Habitat

Mme Marie ETEVENARD (1) et MM. René BLAISON (1), et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par Loge.GBM pour 1 384 338,00 € et par Néolia pour 3 272 382,50 € soit un montant total de 4 656 720,50 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

3. SPL TERRITOIRE 25 - Bâtiment "Le Numérique" à Planoise à Besançon - Garantie de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à hauteur de 50 % d'un emprunt d'un montant total de 2 315 000 €

Mme Anne VIGNOT (2) et MM. Nicolas BODIN (1), Sébastien COUDRY (1), et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, Le Bureau :

- **approuve la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'Economie par la SPL Territoire 25 à hauteur de 50 % d'un emprunt d'un montant total de 2 315 000 €**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

4. Pertes sur créances irrécouvrables

A l'unanimité, le Bureau approuve les admissions en non-valeur et abandons de créances de :

- **2 160,63 € TTC au titre du Budget Principal,**
- **70 713,63 € TTC au titre du Budget Déchets,**
- **25 515,19 € HT au titre du Budget Eau,**
- **20 991,81 € HT au titre du Budget Assainissement.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

5. Soutien exceptionnel au Comice Audeux Boussières pour sa participation au super Comice du Doubs

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention forfaitaire de 1 000 € au Comice d'Audeux-Boussières pour sa participation au Super Comice du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

6. Attribution d'une subvention au Centre de recherches juridiques de Franche-Comté de l'UMLP pour la journée de lancement du dictionnaire juridique éclectique franco-suisse à Besançon

Mme Frédérique BAEHR (2) et M. Franck LAIDIE (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 2 670 € au Centre de Recherches juridiques de Franche-Comté de l'Université Marie et Louis Pasteur (ULMP) pour l'organisation de la journée de lancement du dictionnaire juridique éclectique franco-suisse à Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

7. Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Deuxième session 2025

A l'unanimité, le Bureau attribue 7 subventions aux 7 associations suivantes pour un montant total de 8 500 € au titre du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles, à savoir :

- 1 000 € à l'association SUPERSENIOR,
- 500 € à l'association LES EXTRA ORDINAIRES CIE,
- 500 € à l'association LA VOIE ROMAINE D'OR,
- 2 000 € à l'association BANDE SONORE,
- 2 000 € à l'association LE BANQUET D'AGAMEMNON,
- 2 000 € à l'association L'ESPERANCE DE BYANS,
- 500 € à l'association LE GRILLON.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. Fonds Manifestations Sportives - Attribution de subventions - Seconde attribution 2025

A l'unanimité, le Bureau approuve l'attribution de 7 subventions d'un montant total de 8 500 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le second semestre 2025 :

- 2 000 € à Vélo Loisirs Nancray pour la Sapinette,
- 500 € à Groupe Spéléologique du Doubs pour les Journées Nationales,
- 2 000 € à Vélo Passion pour la Thormontbou,
- 1 000 € à Club Alpin Français pour le Trail Urbain de Besançon,
- 2 000 € à US Fontain pour les Défis de la Boucle,
- 500 € à la Torpésienne pour la course pédestre La Grapille,
- 500 € à Besançon Vol Libre pour Tout Besançon Vol.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Conventionnement partenariat avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature pour l'intégration de Suricate® (sentinelle pour les sports de nature) sur l'application GHN

A l'unanimité, le Bureau approuve la signature de la convention avec le Pôle Ressources National Sports de Nature figurant en annexe de ce rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Actions recherche et innovation - Soutien au Hacking Health de Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la convention de partenariat entre GBM et le Tube à Essais,
- approuve le soutien de Grand Besançon Métropole à la SCIC Tube à essais, structure porteuse administrative et financière du Hacking Health, à hauteur de 15 000 € sous forme de subvention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Soutien à l'association Gare BTT - Sécuriser les parcours des demandeurs d'emploi en amont de l'entrée en SIAE - Subvention complémentaire

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention complémentaire de 4 100 € à l'association « gare BTT » pour l'action « Sécuriser les parcours des demandeurs d'emploi en amont de l'entrée en SIAE ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. Soutien 2025 à l'association Chemin des Sens

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 3 000 € à l'association « Le chemin des sens » pour le « parcours des métiers ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13. Soutien à l'association Julienne Javel - Paniers solidaires

M. Christian MAGNIN-FEYSOT (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Le Bureau approuve le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association JULIENNE JAVEL à hauteur de 2 000 € pour l'opération paniers solidaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

14. ECORSE TP - Aide financière pour l'édition 2025 du Carrefour des Collectivités Locales

A l'unanimité, le Bureau approuve l'attribution d'une aide financière de 3 000 € à ECORSE TP pour l'organisation de l'édition 2025 du Carrefour des Collectivités Locales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15. Actions recherche et innovation - Fonds Régional pour l'Innovation - Soutien aux projets Worldplas, Cisteo Medical, France Culture Environnement, Intireality Solutions, Shine Research et de la fondation Franche-Comté Innov

A l'unanimité, Le Bureau :

- **attribue 5 subventions pour les montants suivants, dans le cadre du FRI :**
 - o **20 000 € à la société Worldplas,**
 - o **20 000 € à la société Cisteo Medial,**
 - o **20 000 € à la société France Culture Environnement,**
 - o **20 000 € à la société Intireality Solutions,**
 - o **20 000 € à la fondation Franche-Comté Innov.**

- **attribue une avance remboursable à hauteur de 20 000 € à la société Shine Research dans le cadre du FRI.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

16. Contrat de Ville 2024-2030 - Deuxième programmation Complémentaire Appel à projet 2025

MM. Nicolas BODIN (1), Sébastien COUDRY (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve l'attribution de subventions pour les montants suivants :
 - o 1 800 € à Fabrique du Numérique
 - o 5 000 € à P.A.R.I.
 - o 2 500 € au C.A.E.M.
 - o 1 500 € à U.L.C.L.C.V.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

17. Attribution d'une subvention à l'Université Marie et Louis Pasteur pour l'élaboration d'un plan de gestion écologique des espaces semi-naturels et anthropisés du campus Bouloie-Temis

Mme Frédérique BAEHR (2) et M. Nicolas BODIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend acte du contenu de l'étude et du plan de financement proposé,
- attribue une aide financière de 5 000 € à l'Université Marie et Louis Pasteur, pour la réalisation de l'étude,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de partenariat relative à ce projet, annexée au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

18. Attribution d'une subvention à l'association Foire aux Saveurs d'Automne

M. Yves MAURICE (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 2 000 € à l'association « Foire aux saveurs d'automne », pour l'organisation de la 34^{ème} « Foire aux saveurs d'automne » 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

19. Fonds "Développement Durable" - Attribution d'une subvention à l'association Culture Action pour l'organisation de la journée "Mobilités douces"

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 1 107 € à l'association Culture Action, au titre du fonds « Développement Durable », pour l'organisation de la journée « Mobilités douces ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

20. Fonds "Développement Durable" - Attribution d'une subvention à la commune de Chalezeule pour l'organisation de la journée "Chalezeule en mode doux"

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 743 € à la commune de Chalezeule, au titre du fonds « Développement Durable », pour l'organisation de sa 2^{ème} édition « Chalezeule en mode doux » le 28/09/2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

21. Retrait de Grand Besançon Métropole de l'association CBNFC-ORI en vue du transfert des activités de l'association à l'EPCE CBN BFC-ORI

A l'unanimité, le Bureau approuve le retrait de Grand Besançon Métropole de l'association « Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés », effectif à la date du 31/10/2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

22. Réouverture des coteaux de la vallée du Doubs - Participation financière de GBM à la mission de coordination confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau :

- prend acte de la démarche engagée,
- apporte un soutien financier de 786,20 € au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, pour la mise en œuvre de l'action multi-partenariale engagée aux côtés des communes d'Avanne-Aveney, Beure et Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 15 SEP. 2025

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

